



HAUTE-SAVOIE

AVIS AU PUBLIC

MAIRIE DE LA RIVIERE-ENVERSE

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU PROJET AU PUBLIC

Par délibération n° 2023/26 en date du 5 juillet 2023, Le Conseil Municipal de La Rivière-Enverse a défini les modalités de la mise à disposition du projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Rivière-Enverse.

Les modalités de mise à disposition prennent la forme suivante :

- Mise à disposition du dossier sur le site internet de la commune www.mairie-riviere-averse.fr
- Mise à disposition du dossier papier à l'accueil de la Mairie ainsi que d'un registre permettant au public de faire ses observations : Cette mise à disposition s'effectuera **du Mardi 1^{er} août 2023 au vendredi 11 août 2023 inclus puis du Lundi 28 août 2023 au jeudi 14 septembre 2023 inclus** (la mairie étant fermée du 14 août 2023 au 27 août 2023 inclus), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit les mardi de 9 h à 11h30 et jeudi de 14 h 30 à 17h30.
- Les observations du public peuvent être transmises par mail à l'adresse suivante :
mairie.riviere.averse@wanadoo.fr
ou par courrier adressé à : Mme le Maire – 31 place de la mairie – 74440 LA RIVIERE ENVERSE

La présente délibération est affichée pendant un mois en mairie et est consultable en mairie.

A la Rivière-Enverse, le 17 juillet 2023

Le Maire,

Sylvie ANDRES

